



COMMUNIQUE

La Police nationale s'appuie sur la recherche informatique pour lutter contre la criminalité et contre le terrorisme

L'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT), laboratoire de recherche public en informatique, et l'École nationale supérieure de la police (ENSP), entité chargée de la sécurité nationale, vont travailler ensemble pour faciliter la mise en œuvre de recherches en matière de sécurité, notamment l'analyse des données et des signaux numériques, au profit de toutes les directions de la Police nationale.

Ce rapprochement entre la Police nationale, le CNRS et les universités a été concrétisé par la signature d'une convention le vendredi 19 juin par Hélène Martini, inspectrice générale et directrice de l'ENSP, et par Alain Fuchs, président du CNRS, co-tutelle de l'IRIT avec l'INP Toulouse, l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Paul Sabatier. Cet accord témoigne de l'enrichissement croisé des connaissances indispensables à l'amélioration de la sécurité de la France et de l'importance de l'informatique dans les nouveaux moyens de lutte contre la criminalité.

Les acteurs de la sécurité, dont la Police nationale et l'ensemble des services de sécurité de l'État, sont incités à participer encore plus activement aux appels à projets de recherche proposés entre autres par l'ANR et l'Union Européenne, et cherchent aussi à renforcer en interne leur expertise et leurs compétences en technologies avancées. L'IRIT, l'un des rares acteurs de la recherche académique actif dans le réseau Recherche en Sécurité, apporte quant à lui des compétences dans des domaines variés, au service de la sécurité :

- Acquisition (brute et fouille de données) et traitement des données multimédia (image, vidéo, son, voix)

- Surveillance et identification des sources sur les réseaux sociaux, web, objets connectés, réseaux de capteurs, de caméras...
- Traitement numérique et exploitation des données terrain : biométries, images, vidéo, scans 3D...
- Gestion et stockage des données, analyse sémantique des données (Big Data)
- Aide à la décision, simulation (pour la formation et entraînement et pour l'opérationnel)
- Sécurité des systèmes et des réseaux informatiques, cybersécurité

Avec 700 chercheurs, l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT) est l'un des plus importants laboratoires du CNRS, et l'un des piliers de la recherche en Midi-Pyrénées. Son impact scientifique et ses interactions avec les autres domaines le positionne comme une des forces structurantes du paysage national de l'informatique et de ses applications dans le monde du numérique. L'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) assure la formation professionnelle des 12.000 commissaires et officiers de police. Elle met également en œuvre des projets de recherche au sein de son centre dédié. Cette double mission la positionne naturellement comme partenaire des laboratoires de recherche. La convention représente ainsi la concrétisation d'une collaboration qui dure depuis déjà deux ans.

La signature de cette convention entre l'IRIT et l'ENSP constitue la première étape d'une coopération souhaitée par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin de répondre aux nouveaux défis scientifiques que rencontrent les services de sécurité. Cette collaboration pourra se développer au travers de projets de recherche à vocation opérationnelle conjoints et de formations diplômantes. L'ENSP, en sa qualité de co-animateur du réseau de recherche de la police nationale grâce à son centre de recherche, fera le lien entre les services opérationnels de la police nationale et les chercheurs.

La convention a été signée le vendredi 19 juin par Hélène Martini, inspectrice générale, directrice de l'ENSP, et par Alain Fuchs, président du CNRS, co-tutelle de l'IRIT avec l'INP Toulouse, l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Paul Sabatier. Cette initiative est vivement encouragée par Catherine Bréchnignac, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et présidente du conseil scientifique de l'ENSP. La signature s'est faite également en présence de Thierry Delville, délégué ministériel aux Industries de Sécurité.

Contact presse ENSP : Alexandre TARDY ensp-communication@interieur.gouv.fr 04 72 53 18 87

Contact presse CNRS : presse@cns.fr